

Rapport d'activité annuel 2025

Groupe Spécialisé n° 14.2 « équipements / installations de combustion »

Nombre de réunions tenues dans l'année :

5 réunions pour l'année 2025.

Membres de Groupes Spécialisés :

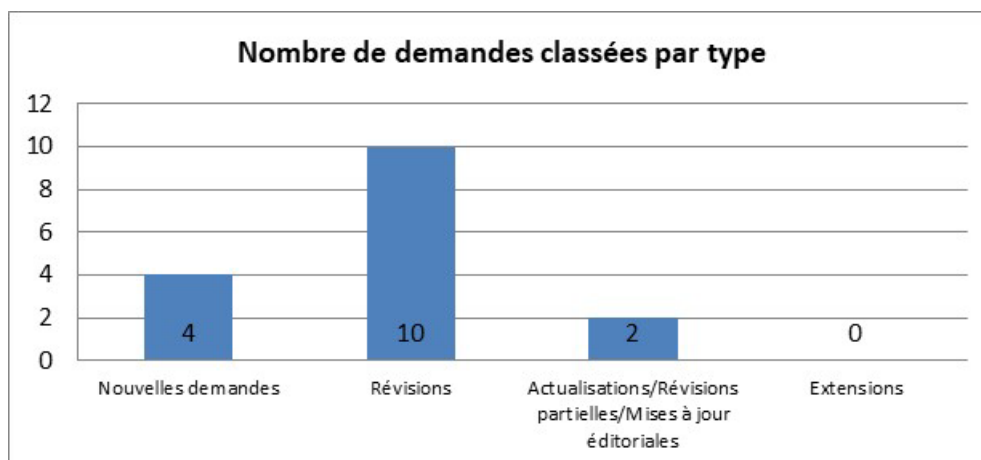
1 nouveau membre a intégré le Groupe Spécialisé pour 0 départ.

Le Groupe Spécialisé n° 14.2 équipements / installations de combustion compte désormais 17 membres.

Éléments statistiques :

16 demandes examinées par le Groupe Spécialisé dont :

- ✓ 4 Nouvelles demandes ; 10 Révisions (dont 0 Révision d'office) ; 2 Actualisations / Révisions partielles / Mises à jour éditoriales, 0 Extension commerciale



Familles	Nombre
Accessoire de conduit de fumée : procédé de filtration électrostatique des fumées d'appareils de chauffage domestique au bois	0
Accessoire de traversée d'étage ou de paroi	1
Chaudière étanche à granulés de bois	2
Conduit Collectif pour Chaudières Etanches (3CE)	1
Conduit d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion pour appareils à bois étanches	1
Conduit de fumée flexible isolé	5
Conduit de vide-ordures	0
Extraction mécanique des produits de combustion et ventilation mécanique basse pression	0
Conduit d'évacuation des produits de combustion et amenée d'air comburant destinés à la réutilisation des conduits de fumées existants	1
Conduit d'évacuation des produits de combustion et amenée d'air comburant pour appareil à circuit de combustion étanche	1
Conduit d'évacuation des produits de combustion pour groupes électrogènes et pour modules de cogénération	0
Conduit d'évacuation des produits de combustion pour les poêles à granulés de bois	2
Poêle ou insert à granulés de bois	0

Familles	Nombre
Procédé de chemisage ou de tubage	1
Procédé d'isolation de tubage	0
Système de distribution d'air chaud	0
Système dédié au remplacement des appareils à gaz avec coupe-tirage	1

22 Avis publiés en 2025, dont :

- ✓ **2** Nouvelles demandes ; **19** Révisions (dont **9** Révisions d'office) ; **1** Actualisation / Révision partielle / Mise à jour éditoriale ; **0** Extension commerciale.

Nouveaux domaines éventuels :

Pas de nouvelle famille en 2025.

Propositions de passage au traditionnel faites par le Groupe Spécialisé :

Pas de proposition de passage au traditionnel pour 2025.

Documents publiés

Mise à jour du Cahier des Prescriptions Techniques : Systèmes individuels d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion - Systèmes raccordés à des appareils à circuit de combustion étanche à gaz de type C6 de puissance utile ≤ 70 kW- Cahier 3592_V4, approuvé par le Groupe Spécialisé n° 14.2 le 6 février 2025.

Révisions d'office

Suite à l'analyse de l'évolution de la jurisprudence (et dans l'attente de la prise en compte des modifications en cours du règlement de sécurité contre l'incendie dans les ERP dans les CPT suivants : Cahiers 3592, 3766 et 3708) : pas de révision d'office décidée pour 2026.

Faits marquants propres au GS :

-

Cet export contient 13 connaissances.

Liste des évolutions de jurisprudence DT des familles du GS 14.2 validées en GS entre le 01/01/2025 et le 31/12/2025

Chaudière étanche à granulés de bois

Position dans le plan DT : 2 - Domaine d'emploi

Connaissance n°12850 validée en GS le 03/04/2025

Objet de la montée de version

Modification relative au local

Description

Préciser les types de bâtiments dans lesquels les chaudières peuvent être installées, par référence aux dispositions prévues dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708_V3..

En fonction du domaine d'emploi, préciser les caractéristiques du local dans lequel les chaudières peuvent être installées. Les dispositions minimales des locaux sont celles prévues dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708_V3.

Position dans le plan DT : 5.2 - Règles de conception générales

Connaissance n°13896 validée en GS le 20/11/2025

Objet de la montée de version

Evolution du règlement ERP

Description

Préciser les conditions générales de conception. En particulier,

- concernant le conduit d'évacuation des produits de combustion :

Préciser la classe de température minimale du conduit d'évacuation des produits de combustion compte tenu des températures des fumées des chaudières.

Préciser que pour les modèles avec condensation, lorsqu'un coude est mis en place en bas de conduit (à la place du Té) une restitution de l'accès en pied de conduit est à prévoir pour permettre l'entretien et le ramonage. Le conduit doit être muni d'un terminal concentrique (assurant la protection anti-volatile) ou d'un composant terminal muni d'une protection anti-volatile.

- concernant le conduit d'amenée d'air comburant :

Préciser que dans le cas d'une prise d'air extérieure en configuration séparée, l'extrémité du terminal d'amenée d'air comburant doit être équipée d'un dispositif prévu pour empêcher la pénétration des oiseaux ou rongeurs tout en conservant la section libre de passage d'air et dans ce cas la perte de charge induite par ce dispositif doit être prise en compte dans le dimensionnement de l'installation.

- concernant le positionnement des terminaux : indiquer que les règles de positionnement des terminaux du DTA du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion sont à respecter.

Préciser que les règles de positionnement des terminaux (distance aux ouvrants et entrées d'air et distance au voisinage) prévues pour les bâtiments d'habitation individuelle sont également applicables pour les autres types de bâtiments : bâtiments d'habitation collectif, bâtiments relevant du Code du travail et Etablissements Recevant du Public.

Néanmoins, en application des arrêtés du 25 juin 1980 modifié et du 22 juin 1990 modifié, seuls les terminaux verticaux sont admis dans les Etablissements Recevant du Public des 5 catégories.

Conduit de fumée flexible isolé

Position dans le plan DT : 6 - Dimensionnement et conception

Connaissance n°13894 validée en GS le 11/06/2025

Objet de la montée de version

Mesure de la distance de sécurité

Description

Dans le cas des conduits flexibles isolés, préciser les conditions d'installation :

- en conduit neuf
- en réutilisation de conduit existant

Critères d'évaluation

Dans le cas des conduits flexibles isolés installés dans un conduit existant ne respectant pas les distances de sécurité du NF DTU 24.1 :

- Soit le dossier prévoit que le conduit existant comporte une distance de sécurité supérieure à 40 mm, mesurée depuis la face extérieure du conduit existant, par référence aux dispositions prévues dans l'EN 15287-1
- Soit le dossier prévoit que le conduit existant peut comporter une distance de sécurité inférieure à 40 mm. Dans ce cas, l'installation du conduit flexible isolée doit permettre de respecter la distance de sécurité nécessaire (maximum de la valeur prévue par le NF DTU 24.1 pour les conduits composites rigides et de la valeur déclarée dans la désignation du conduit flexible isolé). La distance de sécurité aux matériaux combustibles est mesurée depuis la face intérieure du conduit existant. Si le conduit existant a une épaisseur supérieure à la distance nécessaire, aucune distance de sécurité n'est requise (il n'est pas exigée une absence de contact aux matériaux combustibles pour le conduit existant).

Le diagnostic du conduit existant doit intégrer la vérification de la distance de sécurité et dans le cas où la distance de sécurité ne peut pas être vérifiée (notamment dans le cas d'un conduit mandriné), l'installation ne doit pas être réalisée. »

Conduit d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion pour appareils à bois étanches

Position dans le plan DT : 6 - Dimensionnement et conception

Connaissance n°13895 validée en GS le 02/10/2025

Objet de la montée de version

Suppression de la configuration comportant un tube simple paroi

Description

Dans le cas des systèmes d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion desservant des appareils étanches à bûches, indiquer que :

- le dimensionnement du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion doit être réalisé selon la norme NF EN 13384-1 avec un fonctionnement sans condensation.
- les configurations concentriques avec conduit de raccordement triple-paroi et réutilisation d'un conduit existant avec un tube simple paroi sont à exclure, compte tenu du risque de condensation..

Conduit d'évacuation des produits de combustion et d'amenée d'air comburant pour appareil à gaz et chaudière fioul à circuit de combustion étanche

Position dans le plan DT : 1 - Principe

Connaissance n°12851 validée en GS le 06/02/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour compte tenu du passage dans le domaine traditionnel du raccordement aux appareils étanches autres que C6

Description

Décrire succinctement les différentes versions du système (concentrique, dissociée, séparée, réutilisation de conduit existant) et les types d'appareil à gaz à circuit de combustion étanche compatibles avec le système par référence aux types définis dans la NF EN 1749 : 2015 : C6(C3, C5, C9).

Préciser si le système peut être placé à l'intérieur et/ou à l'extérieur des bâtiments.

Préciser la (les) désignation(s) d'ouvrage(s) du système : Txxx P1/H1 W1 O(xx)

Note : En réutilisation de conduit de fumée existant, la distance aux matériaux combustibles est à considérer par rapport à la face extérieure du conduit de fumée existant.

Ces systèmes n'étant pas destinés à restituer la ventilation haute du local dans le cas du remplacement d'un appareil de type B1, modifier la phrase comme suit : « Dans le cas du remplacement d'un appareil de type B1 comportant un coupe-tirage servant de ventilation haute, et situé dans le volume habitable, par un appareil de type C, il convient de restituer une ventilation haute du local indépendante du conduit existant. »

Position dans le plan DT : 2 - Domaine d'emploi

Connaissance n°12852 validée en GS le 06/02/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour compte tenu du passage dans le domaine traditionnel du raccordement aux appareils étanches autres que C6

Description

Décrire les caractéristiques des appareils à gaz compatibles avec le système : type selon la NF EN 1749:2020 , température des produits de combustion, pression positive à la buse, puissance maximale inférieure ou égale à 70 kW, conformité au règlement Eco-conception UE 813/2013 ou au règlement Eco-conception UE 814/2013.

Préciser que :

- les appareils à gaz doivent être titulaires d'un marquage CE avec la France comme pays de destination,
- l'adaptateur éventuel entre les buses de l'appareil et les conduits d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion est défini par le fabricant de l'appareil.

Indiquer les types de bâtiments et de locaux visés par le domaine d'emploi :

- dans l'habitat individuel et l'habitat collectif,
- dans les ERP
- dans les bâtiments relevant du Code de Travail.

Critères d'évaluation

Les caractéristiques des appareils doivent être compatibles avec la désignation des conduits et avec la désignation de l'ouvrage.

La réglementation applicable aux différents types de bâtiments et de locaux doit être compatible avec l'installation du système.

Position dans le plan DT : 4.1 - composants du système

Connaissance n°12853 validée en GS le 06/02/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour compte tenu du passage dans le domaine traditionnel du raccordement aux appareils étanches autres que C6

Description

Décrire de façon détaillée chaque composant du système en intégrant notamment la nature du composant (nuance d'inox ou d'aluminium, type de plastique), les caractéristiques dimensionnelles, la nature des joints, la désignation CE des composants et la norme de référence (EN 1856-1, EN 1856-2, EN 14471, EN 14989-1, EN 14989-2) :

- Conduits d'évacuation des produits de combustion et d'amenée d'air comburant (éléments droits, conduits coulissants, Tés, coudes, raccords flexible/rigide, raccords flexible/flexible ...)
- Terminaux conformes à l'EN 14989-1 (préciser le taux de recirculation moyen) quel que soit la configuration (en concentrique, en réutilisation de conduit existant et en séparée)
- Joints (préciser la désignation des joints selon EN 14241-1)

- Siphon
- Accessoires

Justification

Justifications liées au marquage CE :

- Rapports d'essai du marquage CE
- Certificat de CPU du marquage CE
- Déclaration de Performance (DoP) pour l'ensemble des produits

Autres essais :

- Essai de traction du raccord flexible / flexible si ce composant existe
- Essai de recirculation des terminaux conformes à l'exigence de l'EN 14989-1 (pour les appareils à gaz de type C6) A partir d'une gamme comportant 4 diamètres, 2 diamètres au minimum doivent être testés
- Fourniture de référence pour l'application considérée

Illustration

Fournir des illustrations des différents composants principaux

Critères d'évaluation

La nature des composants doit répondre à l'usage prévu :

- pour les conduits : résistance à la température, étanchéité au gaz du conduit de fumée et du conduit d'amenée d'air comburant, résistance aux condensats, résistance à la corrosion, distance aux matériaux combustibles
- pour les terminaux : taux de recirculation moyen conforme à l'EN 14989-1, caractéristique anti-volatile

Lorsqu'un même conduit individuel d'évacuation des produits de combustion contient des éléments de nature différente (par exemple avec des conduits PP et PVDF) vérifier que :

- les conduits sont de même nature sur la partie « conduit vertical au-dessus du coude ou du té » et sur la partie « conduit horizontal entre la buse de l'appareil et le pied conduit vertical »
- la désignation de l'ouvrage corresponde à la désignation du produit la plus contraignante (correspondant aux classes les plus faibles)

Dans ce cas :

- le(s) titulaire(s) devra(ont) être responsable(s) de l'ensemble des composants : donc établir une DoP sur ces produits et fournir les éléments de justifications associés (certificat de CPU et essais de marquage CE)
- le(s) titulaire(s) devra(ont) justifier de la compatibilité entre les 2 types de composants utilisés par un essai d'étanchéité d'une éventuelle pièce d'adaptation.

Position dans le plan DT : 6.1 - Généralités

Connaissance n°12854 validée en GS le 06/02/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour compte tenu du passage dans le domaine traditionnel du raccordement aux appareils étanches autres que C6

Description

Indiquer les prescriptions générales de dimensionnement et de conception du système par renvoi au Cahier des Prescriptions Techniques communes concernant les systèmes individuels d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion raccordés à des appareils à gaz à circuit de combustion étanche de Type C6 (e-cahier du CSTB n° 3592_V4).

Préciser qui réalise le dimensionnement (le titulaire ou un éventuel distributeur du système).

Position dans le plan DT : 6.2 - Règles de conception générales dans les bâtiments d'habitation

Connaissance n°12855 validée en GS le 06/02/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour compte tenu du passage dans le domaine traditionnel du raccordement aux appareils étanches autres que C6

Description

Préciser les dispositions de conception générales complémentaires à celles prévues dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes concernant les systèmes individuels d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion raccordés à des appareils à gaz à circuit de combustion étanche de Type C6 (e-cahier du CSTB n° 3592_V4).

Position dans le plan DT : 7.1 - Généralités

Connaissance n°12856 validée en GS le 06/02/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour compte tenu du passage dans le domaine traditionnel du raccordement aux appareils étanches autres que C6

Description

Préciser les règles générales de mise en oeuvre du système par référence au Cahier des Prescriptions Techniques communes concernant les systèmes individuels d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion raccordés à des appareils à gaz à circuit de combustion étanche de Type C6, de puissance maximale ≤ 70 kW (e-cahier du CSTB n° 3592_V4).

En particulier indiquer les éléments nécessaire pour :

- l'assemblage des conduits,
- le montage du terminal,
- le raccordement à l'appareil à gaz,

- le traitement des condensats,
- l'installation de la plaque signalétique.

Position dans le plan DT : 9 - Entretien

Connaissance n°12857 validée en GS le 06/02/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour compte tenu du passage dans le domaine traditionnel du raccordement aux appareils étanches autres que C6

Description

Préciser que l'entretien du système doit se faire selon la réglementation en vigueur. Pour les appareils à gaz, l'entretien du système doit être réalisé tous les ans. Il consiste, a minima, en une vérification de l'état général du système complet, un contrôle de la vacuité et une vérification du système d'évacuation des condensats.

Préciser comment l'accès à l'intérieur du conduit est réalisé.

Conduit d'évacuation des produits de combustion et d'amenée d'air comburant pour appareil à gaz et chaudière fioul, destiné à la réutilisation de conduits de fumée existants

Position dans le plan DT : 2.1 - Réutilisation de conduits de fumée individuels

Connaissance n°12858 validée en GS le 06/02/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour compte tenu du passage dans le domaine traditionnel du raccordement des systèmes d'EVAPDC individuels aux appareils étanches autres que C6

Description

Décrire les caractéristiques des appareils à gaz : type selon la NF EN 1749:2020, température des produits de combustion, pression positive à la buse, puissance maximale inférieure ou égale à 70 kW, conformité au règlement Eco-conception UE 813/2013 ou au règlement Eco-conception UE 814/2013.

Les types d'appareils à gaz prévus au domaine d'emploi seront indiqués parmi les types suivants : types C6 (C3, C5, C9)

Préciser que :

- les appareils à gaz doivent être titulaires d'un marquage CE avec la France comme pays de destination,
- l'adaptateur éventuel entre les buses de l'appareil et les conduits d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion est défini par le fabricant de l'appareil.

Indiquer les types de bâtiments et de locaux visés par le domaine d'emploi :

- dans l'habitat individuel et l'habitat collectif,
- dans les ERP,
- dans les bâtiments relevant du Code de Travail.

Critères d'évaluation

Les caractéristiques des appareils doivent être compatibles avec la désignation des conduits et avec la désignation de l'ouvrage.

La réglementation applicable aux différents types de bâtiments et de locaux doit être compatible avec l'installation du système.

Position dans le plan DT : 4.1 - composants du système

Connaissance n°12859 validée en GS le 06/02/2025

Objet de la montée de version

Mise à jour compte tenu du passage dans le domaine traditionnel du raccordement des systèmes d'EVAPDC individuels aux appareils étanches autres que C6

Description

Décrire de façon détaillée chaque composant du système en intégrant notamment la nature du composant (nuance d'inox ou d'aluminium, type de plastique), les caractéristiques dimensionnelles, la nature des joints, la désignation CE des composants et la norme de référence (EN 1856-1, EN 1856-2, EN 14471, EN 14989-1, EN 14989-2) :

- Conduits d'évacuation des produits de combustion et d'amenée d'air comburant (éléments droits, conduits coulissants, Tés, coudes, raccords flexible/rigide, raccords flexible/flexible ...)
- Terminaux (préciser le taux de recirculation moyen pour les terminaux concentriques)
- Joints (préciser la désignation des joints selon EN 14241-1)
- Siphon
- Accessoires

Justification

Justifications liées au marquage CE :

- Rapports d'essai du marquage CE
- Certificat de CPU du marquage CE
- Déclaration de Performance (DoP) pour l'ensemble des produits

Autres essais :

- Essai de traction du raccord flexible / flexible si ce composant existe
- Essai de recirculation des terminaux (y compris pour les terminaux non marqués CE selon l'EN 14989-1). A partir d'une gamme comportant 4 diamètres, 2 diamètres au minimum doivent être testés.
- Fourniture de référence pour l'application considérée

Illustration

Fournir des illustrations des différents composants principaux

Critères d'évaluation

La nature des composants doit répondre à l'usage prévu :

- pour les conduits : résistance à la température, étanchéité au gaz du conduit de fumée et du conduit d'amenée d'air comburant, résistance aux condensats, résistance à la corrosion, distance aux matériaux combustibles
- pour les terminaux : taux de recirculation moyen, caractéristique anti-volatile. Seuls les terminaux concentriques respectant le taux de recirculation de l'EN 14989-1 peuvent être associés à des appareils à gaz de type C6

Lorsqu'un même conduit individuel d'évacuation des produits de combustion contient des éléments de nature différente (par exemple avec des conduits PP et PVDF) vérifier que :

- les conduits sont de même nature sur la partie « conduit vertical au-dessus du coude ou du té » et sur la partie « conduit horizontal entre la buse de l'appareil et le pied conduit vertical »
- la désignation de l'ouvrage corresponde à la désignation du produit la plus contraignante (correspondant aux classes les plus faibles)

Dans ce cas :

- le(s) titulaire(s) devra(ont) être responsable(s) de l'ensemble des composants : donc établir une DoP sur ces produits et fournir les éléments de justifications associés (certificat de CPU et essais de marquage CE)
- le(s) titulaire(s) devra(ont) justifier de la compatibilité entre les 2 types de composants utilisés par un essai d'étanchéité d'une éventuelle pièce d'adaptation.